La Voix des Scéens

Bulletin trimestriel juin 2012 – n°30
Directeur de la publication : Jean- Jacques Campan - ISSN 1774-4725
Association « La Voix des Scéens » - B.P. 56 - 92330 SCEAUX - Courriel : lavoixdessceens@orange.fr

Restauration scolaire à Sceaux une solution inquiétante : la « SPL »

La restauration scolaire, assurée par un prestataire extérieur, est critiquée par les familles scéennes. Le maire, pour améliorer la qualité des repas, souci que nous partageons pleinement, veut donc s'engager dans une nouvelle voie :

Créer une Société Publique Locale (SPL) qui fabriquera les repas.

Ce nouveau schéma de production nous paraît inadapté, juridiquement, économiquement et qualitativement. (Voir notre lettre ouverte au verso)

- **Juridiquement :** Ces SPL sont des sociétés anonymes régies par le code de commerce. A ce stade, nous n'avons aucune garantie que cette SPL se soumettra volontairement au code des marchés publics.
- **Économiquement** : La SPL devra emprunter, s'équiper en matériel, recruter du personnel et satisfaire aux normes réglementaires imposées pour ce type d'activité (hygiène, sécurité, etc.). Malgré nos demandes répétées, le maire n'a présenté aucun compte d'exploitation prévisionnel ! **Allons-nous une fois de plus vers une dérive financière ?**
- **Qualitativement :** Nous ne sommes pas convaincus que la qualité des repas découlera nécessairement de la constitution d'une SPL.

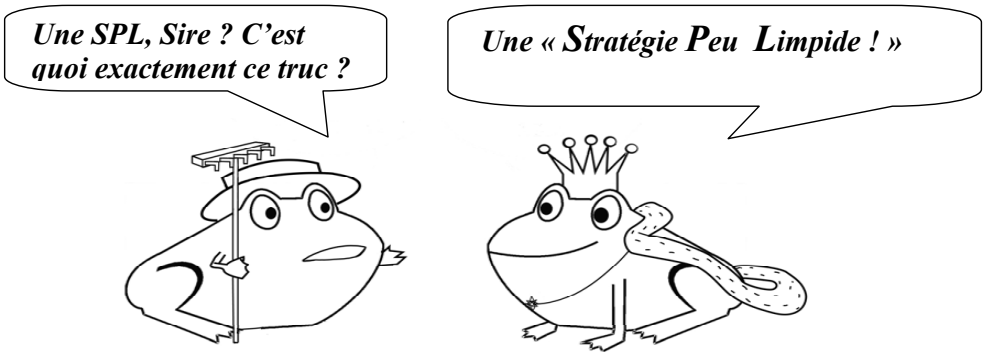

Jean-Jacques CAMPAN
Conseiller Municipal
Président du groupe « **La Voix des Scéens** »
BP 56 - 92330 SCEAUX
jjcampancm@orange.fr

Sceaux, le 21 mai 2012

LETTRE OUVERTE

À

Monsieur Philippe LAURENT
Maire de Sceaux

Objet : Prestations de restauration collective

Monsieur le Maire,

Lors des Conseils Municipaux des 2 février et 10 mai 2012, notre groupe « **La Voix des Scéens** », vous a fait part de ses réserves relatives à la Société Publique Locale (SPL) que vous voulez créer avec la ville de Montrouge pour assurer la restauration collective des écoles des deux villes.

Je vous ai alors posé spécifiquement la question de savoir si vous aviez étudié avec les communes proches les possibilités de mutualisation d'installations existantes, notamment dans le cadre d'une délégation de service public (DSP).

Vous avez répondu que vous aviez exploré des pistes alternatives, mais qu'aucune possibilité n'avait été identifiée.

Je m'étonne de votre réponse.

En effet, il apparaît qu'une délibération du 10 juillet 2010 de la ville d'Antony mentionne qu'elle dispose d'une cuisine centrale qui est en cours de rénovation. Elle sera gérée par un prestataire (en l'occurrence Elior, ex-Avenance), dans le cadre d'une DSP et de l'exécution d'un cahier des charges précis concernant notamment la qualité et le prix des repas.

Cette cuisine centrale aura une capacité de 7000 repas par jour. La commune d'Antony n'en utilisera qu'environ 4000, le délégataire pouvant utiliser la capacité disponible de 3000 repas par jour à son gré en contrepartie d'une redevance.

Je ne comprends donc pas que, suite à ma demande précise, vous n'ayez pas mentionné cette possibilité qui s'adapte parfaitement aux besoins de Sceaux (1600 repas par jour).

Je considère, de ce fait, que le Conseil Municipal n'a pas été correctement éclairé avant le vote qui a décidé de la création de la SPL.

J'ajoute que cette entreprise avec la ville de Montrouge n'aura pas la taille critique. Toutes les sources du secteur et de la presse spécialisée (« *Néo Restauration* » ou « *Cuisine Collective* ») montrent que les besoins de Sceaux et Montrouge (1600 + 3800 = 5400 repas par jour) sont en-dessous du seuil de rentabilité (6000 repas par jour) de ce type d'investissement.

Avant d'engager la ville dans des dépenses et des risques importants (la SPL devra investir 6 à 7 M€ notamment pour construire une nouvelle cuisine centrale qui existe déjà à Antony), il me semble impératif d'examiner de façon approfondie la solution développant une synergie avec la ville d'Antony, car elle répond aux critères de qualité susceptibles de satisfaire les enfants et leurs parents (contrôle du fournisseur, proximité du lieu de fabrication des repas, maîtrise de la qualité, etc.).

La ville de Sceaux n'aurait aucun investissement à faire, contrairement au projet voté par votre majorité, et dont vous avez refusé de nous communiquer, malgré nos demandes pressantes, la moindre prévision financière d'exploitation.

Ainsi, avant de lancer notre commune dans cette aventure, et par respect vis à vis des Scéens, je vous demande expressément de bien vouloir:

- vous rapprocher de Monsieur le Maire d'Antony qui, j'imagine, saura prendre le temps nécessaire pour étudier avec vous une mutualisation des moyens entre nos deux communes, mutualisation qui s'inscrit dans la logique de l'instauration de notre Communauté d'Agglomération des Hauts de Bièvre ;
- ou bien d'étudier toute autre solution, aussi efficace mais moins onéreuse, avec une commune voisine, principalement de notre communauté d'agglomération.

Je vous remercie donc par avance de surseoir à la décision de création de la SPL et j'attends votre prompte réponse sur la possibilité de mise en commun des moyens existants avec les communes voisines et en particulier celle d'Antony.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Jean-Jacques CAMPAN
Pour le groupe « **La Voix des Scéens** »

CE PROJET DE SPL MANQUE DE TRANSPARENCE

La Voix des Scéens réclame les éléments suivants :

- le cadre juridique précis du projet et son cadre organisationnel (notamment le mode de nomination des dirigeants de la SPL) ;
- le cadre financier : les prévisions budgétaires d'investissement et de fonctionnement (dettes, garanties, prix des repas et **surcoût pour les familles**) ;
- le cadre administratif : suivi du fonctionnement de la SPL : qualité des prestations, hygiène et sécurité, actions en cas de pannes matérielles, ou de grèves des salariés de la SPL, etc.

Le 11 juin 2012, lors du conseil des familles le maire a reconnu ne pas avoir les moyens d'affecter un agent permanent à la supervision du prestataire extérieur comme le fait Antony. A Sceaux, c'est donc bien cette supervision qui est le nœud du problème.

Antony possède une cuisine centrale largement dimensionnée et exploitée dans le cadre d'une délégation de service public.

LA SOLUTION LOGIQUE EST DONC D'UTILISER LA CAPACITÉ EXCÉDENTAIRE DE LA CUISINE CENTRALE D'ANTONY ET DE PROFITER DE LA CAPACITE DE SUPERVISION DE CETTE VILLE, AU LIEU D'INVESTIR DES MILLIONS D'EUROS DANS UNE CUISINE DITE « CENTRALE » IMPLANTÉE À WISSOUS.

✂

La Voix des Scéens **Adhésion** ☐ **Renouvellement** ☐ b30

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Courriel : .....

☐ Cotisation simple : **15 €** ☐ Cotisation bienfaiteur : ..... **€**

(Chèque à l'ordre de « La Voix des Scéens » - BP 56 - 92330 SCEAUX)

Date : ..... Signature : .....

(Déduction de votre impôt sur le revenu : 66% du versement dans la limite de 20% du revenu imposable)

RCS Créteil B 334796026